

# Profil de l'effectif des services publics du Nouveau-Brunswick

# 2016

Conseil du Trésor  
Roger Melanson  
Président

# **Profil de l'effectif des services publics du Nouveau-Brunswick 2016 au 31 décembre 2016**

**Conseil du Trésor  
Roger Melanson  
Président**

**Profil de l'effectif des services publics  
du Nouveau-Brunswick  
2016**

Publié par :

Province du Nouveau-Brunswick  
Case postale 6000  
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1

Imprimé au Nouveau-Brunswick

ISBN: Imprimé (bilingue) : 978-1-4605-1191-6  
PDF (anglais) : 978-1-4605-1192-3  
PDF (français) : 978-1-4605-1193-0

ISSN: 1712-9931

Conception graphique : SNB 11132



## À propos du présent rapport

Le rapport *Profil de l'effectif des services publics du Nouveau-Brunswick* présente des renseignements statistiques sur les principales caractéristiques des services publics du Nouveau-Brunswick. Ces renseignements sont tirés des systèmes de rémunération et de gestion des ressources humaines des parties 1, 2 et 3 des services publics.

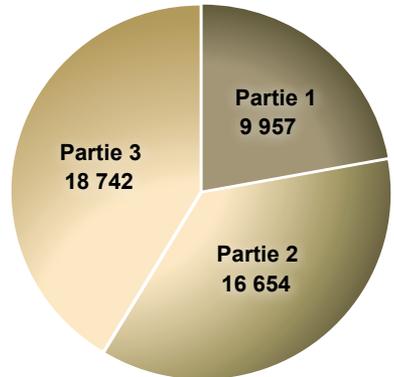
La partie 1 comprend les ministères, qu'on appelle souvent la fonction publique. La partie 2 regroupe le personnel du système scolaire, à savoir les enseignants, les chauffeurs d'autobus et les employés des districts scolaires. La partie 3 rassemble tous les employés du secteur hospitalier.

Les employés d'Ambulance Nouveau-Brunswick et des sociétés de la Couronne dans la partie 4 ne sont pas inclus dans le présent rapport.

## Nombre d'employés des services publics au 31 décembre 2016

Le nombre d'employés rémunérés des parties 1, 2 et 3 des services publics s'établissait à 45 353 au 31 décembre 2016. Le nombre d'employés de la partie 1 était de 9 957, ce qui représente 22 pour cent de l'effectif; il était de 16 654 pour la partie 2, soit 37 pour cent, et de 18 742 pour la partie 3, ou 41 pour cent.

Le tableau suivant montre le nombre de personnes employées par les services publics à partir du 31 décembre 2012 au 31 décembre 2016 dans les parties 1, 2 et 3.



31 décembre 2012 - 31 décembre 2016					
	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Partie 1</b>	9 527	9 202	9 204	10 066*	9 957
<b>Partie 2</b>	16 561	16 833	16 797	16 593	16 654
<b>Partie 3</b>	20 063	19 532	19 464	18 809*	18 742
<b>Total</b>	<b>46 151</b>	<b>45 567</b>	<b>45 465</b>	<b>45 468</b>	<b>45 353</b>

\* Le 1<sup>er</sup> octobre 2015, le nouvel organisme de services communs centralisés, appelé Services Nouveau-Brunswick, est devenu opérationnel. Le nouvel organisme a absorbé les fonctions de l'ancien FacilicorpNB qui opérait dans la partie 3. Par conséquent, 910 anciens employés de FacilicorpNB ont été transférés de la partie 3 à la partie 1. Ce transfert explique l'augmentation des effectifs dans la partie 1 en 2015 (augmentation nette des 862 en raison d'une réduction de 48 employés dans le reste de la partie 1). Quoique 910 employés ont été transférés de la partie 3 à la partie 1, la réduction nette des effectifs dans la partie 3 fut de 655 en raison de 255 employés additionnels dans l'ensemble des opérations restantes.

## Nombre d'employés permanents et temporaires des services publics au 31 décembre 2016

Les employés permanents sont ceux qui occupent un poste d'une durée indéterminée. Au 31 décembre 2016, les services publics du gouvernement provincial comptaient 38 021 employés permanents.

Le nombre d'employés permanents de la partie 1 s'élevait à 8 172, ce qui représente 18 pour cent de l'effectif total; il s'élevait à 13 600 pour la partie 2, soit 30 pour cent, et à 16 249 pour la partie 3, ou 36 pour cent.

Les employés temporaires incluent les occasionnels, le personnel embauché pour une durée déterminée et les personnes engagées en vertu d'un marché de services personnels. Le recours aux employés temporaires permet au gouvernement provincial d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre de projets et d'initiatives d'une durée limitée ou saisonnière et de réaffecter ces ressources lorsque les priorités ou les besoins du public changent.

Au 31 décembre 2016, les services publics du gouvernement provincial comptaient 7 332 employés temporaires.

Au 31 décembre 2016, 84 pour cent de l'effectif des services publics était constitué par des employés permanents et 16 pour cent par des employés temporaires.

31 décembre 2012 - 31 décembre 2016						
Type d'emploi		2012	2013	2014	2015	2016
Permanent	Partie 1	8 007	7 766	7 714	8 389	8 172
	Partie 2	13 436	13 576	13 602	13 333	13 600
	Partie 3	17 665	17 169	17 012	16 514	16 249
	<b>Total permanent</b>	<b>39 108</b>	<b>38 511</b>	<b>38 328</b>	<b>38 236</b>	<b>38 021</b>
Temporaire	Partie 1	1 520	1 436	1 490	1 677	1 785
	Partie 2	3 125	3 257	3 195	3 260	3 054
	Partie 3	2 398	2 363	2 452	2 295	2 493
	<b>Total temporaire</b>	<b>7 043</b>	<b>7 056</b>	<b>7 137</b>	<b>7 232</b>	<b>7 332</b>
<b>Total</b>		<b>46 151</b>	<b>45 567</b>	<b>45 465</b>	<b>45 468</b>	<b>45 353</b>

## Nombre d'employés à temps plein et à temps partiel des services publics au 31 décembre 2016

En règle générale, il est prévu que les employés à temps plein des parties 1 et 2 travaillent 36,25 heures par semaine et ceux de la partie 3, 37,5 heures par semaine.

Les employés à temps partiel sont ceux embauchés pour travailler un nombre d'heures inférieur à l'horaire à temps plein prévu, mais plus du tiers du temps normalement exigé des personnes exécutant des tâches semblables. Le travail à temps partiel est privilégié lorsque les tâches peuvent être exécutées en moins de temps ou lorsqu'un employé en fait la demande à la direction.

Au 31 décembre 2016, les services publics du gouvernement provincial comptaient 31 296 employés à temps plein et de 14 057 employés à temps partiel.

Dans l'ensemble, au 31 décembre 2016, 69 pour cent des services publics travaillaient à temps plein et 31 pour cent, à temps partiel.

31 décembre 2012 - 31 décembre 2016						
Type d'emploi		2012	2013	2014	2015	2016
Temps plein	Partie 1	8 395	8 148	8 079	8 756	8 650
	Partie 2	10 546	10 687	10 689	10 370	10 418
	Partie 3	13 329	12 896	12 844	12 305	12 228
	<b>Total temps plein</b>	<b>32 270</b>	<b>31 731</b>	<b>31 612</b>	<b>31 431</b>	<b>31 296</b>
Temps partiel	Partie 1	1 132	1 054	1 125	1 310	1 307
	Partie 2	6 015	6 146	6 108	6 223	6 236
	Partie 3	6 734	6 636	6 620	6 504	6 514
	<b>Total temps partiel</b>	<b>13 881</b>	<b>13 836</b>	<b>13 853</b>	<b>14 037</b>	<b>14 057</b>
<b>Total</b>		<b>46 151</b>	<b>45 567</b>	<b>45 465</b>	<b>45 468</b>	<b>45 353</b>

## Nombre d'employés non syndiqués et syndiqués des services publics au 31 décembre 2016

Au 31 décembre 2016, les services publics comptaient 40 041 employés syndiqués (ceux visés par une convention collective) et 5 312 employés non syndiqués.

Au 31 décembre 2016, 88 pour cent de l'effectif des services publics était constitué par des employés syndiqués et 12 pour cent par des employés non syndiqués.

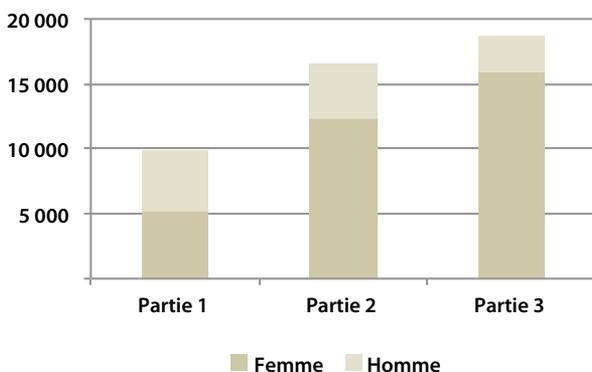
31 décembre 2012 - 31 décembre 2016						
Type d'emploi		2012	2013	2014	2015	2016
Employés syndiqués	Partie 1	6 373	6 087	5 942	6 326	6 130
	Partie 2	16 202	16 431	16 624	16 432	16 484
	Partie 3	18 356	17 885	17 833	17 519	17 427
	<b>Total syndiqué</b>	<b>40 931</b>	<b>40 403</b>	<b>40 399</b>	<b>40 277</b>	<b>40 041</b>
Employés non-syndiqués	Partie 1	3 154	3 115	3 262	3 740	3 827
	Partie 2	359	402	173	161	170
	Partie 3	1 707	1 647	1 631	1 290	1 315
	<b>Total non syndiqué</b>	<b>5 220</b>	<b>5 164</b>	<b>5 066</b>	<b>5 191</b>	<b>5 312</b>
<b>Total</b>		<b>46 151</b>	<b>45 567</b>	<b>45 465</b>	<b>45 468</b>	<b>45 353</b>

## Répartition du service public selon le sexe au 31 décembre 2016

La population active totale du Nouveau-Brunswick est composée à 51 pour cent de femmes et à 49 pour cent d'hommes<sup>1</sup>. Dans l'ensemble, la répartition selon le sexe pour les trois parties des services publics est ainsi : 74 pour cent sont des femmes et 26 pour cent sont des hommes.

Le tableau suivant montre le nombre de personnes employées par les services publics selon le sexe au 31 décembre 2016 dans les parties 1, 2 et 3. La répartition pour la partie 1 est presque égale, soit 51 pour cent de femmes et 49 pour cent d'hommes. Les parties 2 et 3 sont similaires à l'ensemble de la répartition selon le sexe pour les services publics (partie 2 : 74 pour cent sont des femmes et 26 pour cent sont des hommes; partie 3 : 85 pour cent sont des femmes et 15 pour cent sont des hommes).

31 décembre 2016				
Sexe	Partie 1	Partie 2	Partie 3	Total
Femme	5 121	12 406	15 904	33 431
Homme	4 836	4 248	2 838	11 922
<b>Total</b>	<b>9 957</b>	<b>16 654</b>	<b>18 742</b>	<b>45 353</b>

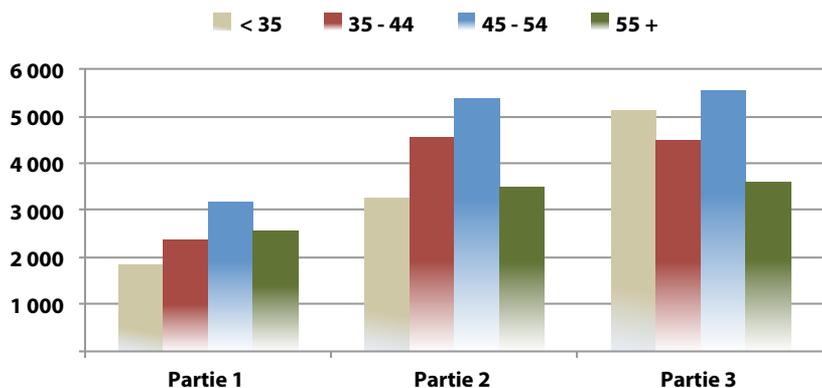


<sup>1</sup> Statistique Canada : [www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/l02/cst01/demo31f-fra.htm](http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/l02/cst01/demo31f-fra.htm)

## Répartition par âge des employés des services publics au 31 décembre 2016

La répartition par âge des employés des services publics est demeurée stable au cours des cinq dernières années. Au 31 décembre 2016, 23 pour cent des employés étaient âgés de 34 ans et moins, 25 pour cent, de 35 à 44 ans, 31 pour cent, de 45 à 54 ans et 21 pour cent, de 55 ans et plus.

31 décembre 2016				
Âge	Partie 1	Partie 2	Partie 3	Total
< 35	1 839	3 254	5 121	<b>10 214</b>
35 - 44	2 367	4 542	4 492	<b>11 401</b>
45 - 54	3 183	5 369	5 537	<b>14 089</b>
55 +	2 568	3 489	3 592	<b>9 649</b>
<b>Total</b>	<b>9 957</b>	<b>16 654</b>	<b>18 742</b>	<b>45 353</b>



# Répartition régionale des fonctionnaires permanents et temporaires des services publics au 31 décembre 2016

La carte démontre la répartition géographique des effectifs des services publics. Même si la majorité des administrations centrales des ministères se situent dans la région de la capitale provinciale, soit Fredericton, la carte indique que seulement 26 pour cent des employés permanents et temporaires y travaillent, tandis que 74 pour cent se trouvent ailleurs dans la province.

